

Interpellation pour le Conseil communal du 25 avril 2022

Questions écrites laissées sans réponse : Notre Ville ne respecte pas le travail de ses élus !

Monsieur le Bourgmestre,

Le 28 février dernier, je vous adressais une question écrite demandant le retrait d'une publicité géante illégale à l'entrée de la rue Gretry. Le 3 mars le Collège en prenait connaissance et avait selon notre ROI 30 jours pour me répondre. Quasi 2 mois plus tard, pas de réponse.

Le 21 février, nous adressions une question concernant la réfection du Thier du bac à Jupille. Pas de réponse.

Le 17 décembre 2021, nous demandions, après avoir préalablement écrit à l'échevine avec la même demande comme cela nous avait été suggéré, pourquoi nous ne disposions pas d'un cadastre mis à jour des immeubles inoccupés. Pas de réponse

Le 27 novembre 2021, question sur la hausse des dépenses de gaz dans certains bâtiments précis. Pas de réponse. Le 11 août 2021, question pour demander une explication sur la hausse plus importante de l'artificialisation des sols à Liège ces 10 dernières années. Pas de réponse.

Le 28 janvier 2020, une question concernant les scan-cars pointant notamment le fait que nous craignons que certaines infractions ne soient plus sanctionnées. Plus de 2 ans plus tard, pas de réponse, et le parking sauvage est partout.

Selon le dernier bulletin des questions écrites, 27 questions écrites attendent toujours réponse, dont 15 pour Vert Ardent. La plus ancienne attend réponse depuis février 2019. En outre, il n'est pas rare d'obtenir des réponses purement formelles car rendues totalement hors de tout délai raisonnable.

Nous sommes parfaitement conscients que l'administration à laquelle il est le plus souvent demandé de répondre ne manque pas de travail par ailleurs. Mais il nous semble qu'il est de votre devoir d'établir que ceci est une tâche importante pour la vie démocratique de notre commune, et donc de dégager le temps nécessaire pour nous répondre.

Nos questions sont les suivantes:

- Est-ce que vous estimez comme nous que cette situation impacte la capacité démocratique des élus de l'opposition de suivre le travail de l'actuelle majorité ?
- Si tel est le cas, pouvez-vous vous engager à apurer ce retard ? Et veiller à ce que cette situation ne se reproduise plus ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Pour le groupe Vert Ardent, Pierre Eyben et Guy Krettels